

# Un ou Une Responsable Technique Assainissement Chargé du transfert compétence Assainissement collectif, GEMAPI et SPANC



Offre n° 0044230601097082

Publiée le 29/06/2023

---

## Synthèse de l'offre

**Employeur :** COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD RETZ ATLANTIQUE

Zia de la seiglerie 3 - 2 rue galilée

44270 Machecoul-Saint-Même

**Site web de l'employeur :** <http://www.sud-retz-atlantique.fr>

**Lieu de travail :** Machecoul-Saint-Même

**Poste à pourvoir le :** Dès que possible

**Date limite de candidature :** 31/08/2023

**Type d'emploi :** Emploi permanent - création d'emploi

### Motif de vacance du poste

Poste créé suite à un nouveau besoin

**Nombre de postes :** 1

## Détails de l'offre

**Famille de métiers :** Voirie et infrastructures > Eau et assainissement

**Grade(s) recherché(s) :** Ingénieur

Ingénieur principal

Ingénieur hors classe

Technicien

Technicien principal de 2ème classe

Technicien principal de 1ère classe

**Métier(s) :** [Directeur ou directrice eau potable et assainissement](#)

**Ouvert aux contractuels :** Oui , à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

**Temps de travail :** Temps complet, 1607 heures annuelles

**Rémunération indicative :** Rémunération statutaire indiciaire, régime indemnitaire, participation à la prévoyance et mutuelle (si contrat labellisé), Titres-restaurant, prestations du COS 44

## **Descriptif de l'emploi :**

### CONTEXTE

La Communauté de Communes Sud Retz Atlantique regroupe 8 communes et compte plus de 25 000 habitants. Le territoire de l'agglomération bénéficie d'une attractivité économique et d'une proximité des Métropoles de Nantes et St Nazaire.

Sous l'autorité du Directeur Général des Services vous serez chargé(e) de piloter la démarche de prise de compétence assainissement collectif et de mettre en œuvre la gestion et le suivi de la compétence GEMAPI. Vous piloterez et coordonnerez les études permettant de préparer le transfert de compétence et/ou la structuration des services d'eau et d'assainissement.

Vous proposerez et superviserez la mise en œuvre d'une stratégie globale, technique et financière.

### **Missions / conditions d'exercice :**

1. Chargé (e) d'étude pour transfert de la compétence assainissement collectif :
  - Participer à la définition des orientations stratégiques en matière d'assainissement collectif et de gestion des eaux pluviales, en collaboration avec les élus concernés et le bureau d'étude
  - Etablir un diagnostic technique, juridique et financier : recensement diagnostic des ouvrages existants, types de structures, mode de gestion...
  - Conseiller et alerter sur les risques techniques, juridiques, sanitaires et environnementaux liés aux projets
  - Suivre l'élaboration de l'étude diagnostic et du schéma directeur de l'assainissement
  - D'animer des groupes de travail
  - Mettre en œuvre et organiser l'intégration de la compétence au sein des services de la CCSRA
  
2. Chargé (e) de la GEMAPI :
  - Définir et assurer la mise en œuvre du programme d'entretien des cours d'eau
  - Encadrer et suivre les entreprises dans la réalisation des travaux d'aménagement et de restauration des milieux aquatiques
  - Réaliser des projets et études techniques liés au bassin versant et d'animer des réunions d'information et de concertation avec les différents acteurs du territoire concernés par la gestion des cours d'eau (bassin versant de la baie de Bourgneuf et Bassin versant de Grandlieu)
  
3. Gestion du SPANC :
  - Piloter le service : assurer le management : 3 agents au service SPANC
  - Assurer son bon fonctionnement : réalisation des contrôles, relations avec ses usagers
  - Coordonner les actions du SPANC avec les maires, les élus communaux et intercommunaux, les prestataires de contrôles et les partenaires
  - Assurer les mises à jour du règlement d'assainissement non collectif
  - Proposer des actions de sensibilisation sur l'assainissement non collectif
  - Assurer une veille réglementaire, juridique et technique de l'assainissement non collectif

### **Profils recherchés :**

Connaissances dans les domaines suivants :

- Politiques publiques locales
- Processus de décision des exécutifs locaux

- Modes de gestion des services publics locaux
- Principes du développement et de l'aménagement local
- Méthodes d'analyse et de diagnostic
- Maîtrise de la démarche projet
- Partenaires institutionnels, publics et privés de la collectivité
- Réglementations applicables aux collectivités (marchés publics notamment)

Compétences techniques particulières :

- Bonne maîtrise des principes de fonctionnement des réseaux AEP et d'assainissement
- Connaissance des cadres organisationnels, juridiques et techniques de l'assainissement
- Capacité d'analyse de l'environnement technique
- Capacité de prise de décision sur les choix opérationnels des chantiers

Doté(e) d'un grand sens de l'initiative et des responsabilités, vous savez allier des qualités d'autonomie, de réactivité, d'organisation et forte capacité à mobiliser les équipes.

Permis B indispensable

## Contact

**Contact :** 0240023262

**Informations complémentaires :**

Renseignements complémentaires auprès de :

Jean-Luc PETIT-ROUX, Directeur Général des Services au 02 40 02 32 62

Ou Céline HONORE, Gestionnaire RH, au 02 40 02 35 26

Les candidatures (lettre de motivation, CV dernier bulletin de paie, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé) sont à adresser à :

Monsieur le Président  
Communauté de Communes Sud Retz Atlantique  
2 rue Galilée □ ZIA 3 de la Seiglerie  
44270 MACHECOUL-ST-MEME

Ou par mail : [emploi@ccsudretzatlantique.fr](mailto:emploi@ccsudretzatlantique.fr)

**Page de candidature en ligne :** <http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o044230601097082-ou-une-responsable-technique-assainissement-charge-transfert-competence-assainissement-collectif-gemapi-spanc>

## Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.